

## Diplôme d'Université

### « Droit et grands enjeux du monde contemporain »

*Responsable : Patricia RRAPI, Maître de conférences en Droit public*

Depuis 2012, l'IPAG de l'Université de Paris Nanterre en partenariat avec les Rectorats des académies de Versailles et de Créteil assure la formation d'enseignants du secondaire en charge de l'enseignement de l'option « Droit & Grands Enjeux du Monde Contemporain » (DGEMC) offerte aux élèves des classes de terminales baccalauréat série littéraire. L'Université de Paris Nanterre a désormais intégré dans son offre de formation un **Diplôme d'Université (DU)**, organisé sur deux années, premier et second niveau.

L'objectif premier de la formation proposée est de développer et de pérenniser l'enseignement jusqu'à présent offert, au sein d'un **module spécifique intitulé « Culture juridique » du Master d'administration publique première année**, Diplôme national que l'IPAG de Nanterre est dorénavant habilité à délivrer.

Ce module « Culture juridique » reprend les 22 thématiques retenues au titre de l'enseignement de la spécialité « Droit et grands enjeux du monde contemporain » offert en option aux élèves passant le baccalauréat de la série littéraire en classe terminale (Programme Ministère de l'Education nationale MENE1119455A, arrêté du 12-7-2011 - JORF du 20/9/2001 *cf. Annexe n°1*). Il a vocation à constituer l'élément central de la première année du DU niveau 1 reconnaissant la capacité de son détenteur à assurer l'enseignement DGEMC dans son lycée.

L'objectif second de la formation est de donner aux titulaires du DU niveau 1, la possibilité de poursuivre sur une seconde année leur formation juridique en leur proposant la réalisation d'un mémoire de recherche en droit.

L'obtention de la seconde année du DU niveau 2 donnera aux étudiants l'équivalence du Master d'Administration Publique première année, leur permettant alors de postuler à **l'entrée en seconde année du Master parcours « Management des normes & normes de management »** qui est sélectif.

Diplôme d'Université « DGEMC » structuré sur deux niveaux :

### **DU Niveau 1 (Première année) 30 Ects :**

- Un enseignement présentiel d'une *1/2 journée par semaine, le vendredi après-midi*, (12 x 3 h 1/2 = 42 h pour le Semestre 1 comme pour le Semestre 2) composé pour moitié des *conférences du module « Culture juridique»(15 Ects)* enseignement propre du Master d'Administration Publique première année (2 h par semaine, soit 48 h sur l'année - évaluation terminale) et pour l'autre moitié d'un *TD de méthodologie juridique (15Ects)* (1 h 30 par semaine soit 36 heures sur l'année - contrôle continu). Ce TD sera un TD de Droit public sur un semestre, de Droit privé sur l'autre. L'ensemble des enseignements se déroule au Pôle Universitaire Léonard de Vinci (PULV) à La Défense (*voir Annexe n° 2*).

### **DU Niveau 2 (Seconde année) 30 Ects :**

- Un *séminaire méthodologique d'une semaine (15 Ects)* se déroulant durant les *vacances scolaires du mois de novembre* (6 h x 5 jours, soit 30 heures sanctionnées par une note de contrôle continu) et dont l'objet aura pour thématique la réalisation d'un mémoire de recherche. Ce séminaire se tiendra au sein même de la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC) sur le Campus de Nanterre.
- La *réalisation d'un mémoire de recherche (15 Ects)* sous la direction d'un enseignant-chercheur, en charge d'une assistance délivrée en ligne tout au long de l'année universitaire. Ce mémoire donnera lieu à soutenance devant Jury au mois de juin. Deux points étapes (**2 X 1,5 Ects**) de 3 h chacun interviendront au cours de chacun des deux Semestres un samedi matin (6 h au total) au PULV, afin de s'assurer du bon avancement des travaux.

Le volume présentiel du DU est donc de **84 h la première année et de 36 h la seconde année soit 120 heures au total**, correspondant au DIF. Il est demandé 200 euros de droits d'inscription annuels qui sont les droits propres au DU (indépendamment des droits universitaires).

L'inscription au DU se fait après examen sur **dossier (à suivre ou à télécharger sur le site de l'IPAG – à déposer ou à adresser à l'Institut par voie postale)** et si besoin, entretien de motivation. Le Jury d'entrée est constitué d'enseignants de la formation et de représentants du Centre d'Etudes et de Recherches des Professeurs de l'Enseignement Technique (CERPET), partenaire de la formation. Les dossiers doivent être parvenus à l'IPAG avant le :

**09 SEPTEMBRE 2017**



Année 2017-2018

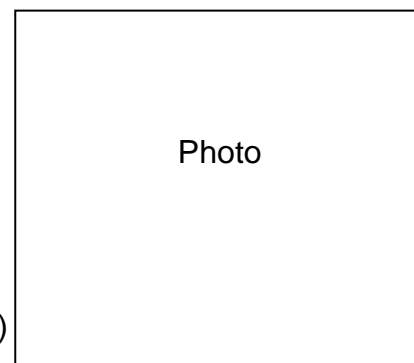
**Institut de préparation à l'administration Générale**

Dépôt / envoi du dossier bureau E 604 PULV 6ème étage AV le  
09/09/17

L'IPAG sera fermé du 26/07 au 23/08/17 inclus

**IPAG – SECRETARIAT DES CONCOURS INTERNES**

Pôle Universitaire L. de Vinci 6ème étage – Bureau E 604 -  
2/12, avenue Léonard de Vinci - 92400 Courbevoie  
Tel. 01 41 16 73 72  
E-mail : [eric.cornu@parisnanterre.fr](mailto:eric.cornu@parisnanterre.fr)



**NOM et prénom :**

(pour les femmes mariées, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse)

.....

**Adresse :**

.....

Code Postal  | | | | | |  Ville: .....

Date et lieu de naissance :.../.../.....à .....département ou pays :.....

E-mail : ..... Tél. personnel :.....

Situation familiale :

- Seul(e) sans enfant       Seul(e) avec enfant(s)  
 En couple sans enfant       En couple avec enfant(s)

Situation militaire :

Indiquez le niveau du diplôme universitaire (DU) que vous envisagez de préparer à l'IPAG :

- Droit et grands enjeux du monde contemporain niveau 1 (DGEMC1)**  
 **Droit et grands enjeux du monde contemporain niveau 2 (DGEMC2)**

Demandez-vous un congé formation ?  OUI  NON

Bénéficiez-vous d'une prise en charge financière ?  OUI  NON

Veillez préciser l'origine du

financement :.....

.....

Durée de la formation :

Début :

Fin :

**Situation professionnelle actuelle :**

.....

Fonctions et service :

.....

Adresse de l'établissement d'affectation :

Ville : ..... Code postal : |\_|\_|\_|\_|

Téléphone : .....

Pour les agents en congé de formation : nom et adresse de la personne à qui doivent être adressées les attestations de présence :

.....

Code Postal |\_|\_|\_|\_| Ville:

.....

Téléphone :

Fax :

Baccalauréat (ou équivalent, préciser) série, année et département d'obtention :

.....

1ère inscription dans l'enseignement supérieur (français et étranger), année: |\_|\_|\_|\_| / |\_|\_|\_|\_|

Etablissement (préciser le département) :

.....

Code INE (n° figurant sur la dernière carte d'étudiant): |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

- Dernier diplôme obtenu (diplôme le plus élevé) :

.....

- Date

d'obtention : .....

- Etablissement (préciser le département) :

.....

**Justificatifs à fournir :**

- Une lettre de motivation
- Un C.V.
- arrêté de congé de formation le cas échéant (dès que vous serez en sa possession)
- 3 petites enveloppes autocollantes timbrées à 0,73 euros libellées à vos nom et adresse
- 2 photographies d'identité dont 1 à agraffer en première page
- une enveloppe 21x29,7 non cartonnée libellée à vos nom et adresse timbrée à 1,42 euros
- Photocopies des diplômes

Cadre réservé  
à l'Administration

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ déclare sur l'honneur que les renseignements et les justificatifs fournis sont exacts et complets. J'accepte de payer les frais de formation restant à ma charge. Ce dossier n'implique pas mon inscription immédiate à la formation demandée. Mon admission à ladite formation ne sera définitive qu'après vérification des conditions d'accès, du succès aux tests éventuels et de l'entretien avec les coordinateurs de la filière et/ou de l'entretien avec le jury d'admission.

Toute fausse déclaration entraînera l'annulation de l'inscription à la formation.

Date :

Signature :

ANNEXE n°1 :

Enseignement de spécialité de droit et grands enjeux du monde contemporain de la série littéraire - classe terminale

NOR : MENE1119455A

arrêté du 12-7-2011 - J.O. du 20-9-2011

MEN - DGESCO A3-1

Programme de l'enseignement de spécialité de droit et grands enjeux du monde contemporain, Classe terminale de la série littéraire. Annexe – Préambule :

*« La décision de créer un nouvel enseignement, intitulé « droit et grands enjeux du monde contemporain », vise à permettre aux élèves qui choisiront cette spécialité d'élargir leurs perspectives et leurs champs de compétences. Cet enseignement devra avoir une véritable spécificité : il partira du droit positif et de ses effets sur la société. Les grands enjeux du monde contemporain seront abordés non en eux-mêmes, comme certains peuvent l'être dans d'autres matières, mais dans la manière dont ils sont saisis par le droit, lequel peut permettre à la fois d'identifier les problèmes et de percevoir une partie des solutions possibles. Pour autant, il ne saurait s'agir d'offrir aux élèves l'anticipation d'une première année de droit à l'université, ce qui n'est ni possible, ni souhaitable. L'objectif est plus simplement de faire découvrir le droit, le rôle social qui est le sien - son respect n'est-il pas la seule alternative à la violence ou à la loi du plus fort ? -, ainsi que la méthode, qui se veut rigoureuse, par laquelle il aborde et traite les questions dont il est saisi. C'est dans cet esprit, et afin de faciliter cette découverte, que l'on a pris le parti, par différence avec ce qui se fait le plus souvent à l'université, d'une démarche inductive qui va du particulier au général. Les thèmes retenus couvrent les concepts majeurs du droit et certains des grands enjeux du monde contemporain tels que le droit les aborde. Ces thèmes mettent en scène des situations réelles afin de montrer comment le droit y est présent et avec quels instruments, quels résultats et quelles limites il y répond. Cette démarche exigeante suppose, pour être enseignée, des qualifications juridiques particulières. Dès lors que cette condition sera remplie, ce nouvel enseignement apportera aux élèves qui l'auront choisi une compréhension réaliste des problèmes que traite le droit et, une fois acquis les éléments de connaissances indispensables, leur permettra d'exercer leur esprit critique en portant un jugement éclairé sur les solutions apportées par le droit. L'évaluation finale de l'enseignement portera sur la connaissance et la compréhension d'un certain nombre de thèmes et de notions découverts au cours de l'année ».*

Les 22 thématiques inscrites au programme sont les suivantes :

Au titre « des instruments du Droit » :

- 1° la loi
- 2° la jurisprudence
- 3° le contrat
- 4° la responsabilité

Au titre « des sujets du Droit » :

- 5° la personne
- 6° le justiciable
- 7° le travailleur
- 8° le propriétaire
- 9° l'entreprise
- 10° l'évolution de la famille
- 11° le sexe et le droit
- 12° la vie, le corps, la santé
- 13° égalité et lutte contre les discriminations
- 14° internet et le droit
- 15° l'auteur d'une infraction

Au titre de « l'organisation du Droit » :

- 16° l'organisation juridictionnelle de la France
- 17° la Constitution
- 18° les relations internationales et le droit
- 19° une gouvernance mondiale ?
- 20° questions mondiales et réponses internationales (environnement-climat, dette, fiscalité, criminalité, flux migratoires)
- 21° la protection européenne des droits de l'Homme
- 22° le droit de l'UE

ANNEXE n°2 :

## Se rendre au Pôle Léonard de Vinci

Les enseignements du DU « Droit & grands enjeux du Monde contemporain » en ce qui concerne la 1<sup>ère</sup> année se déroulent au Pôle Léonard de Vinci (PULV) implanté sur le site de La Défense. L'IPAG se situe au 6<sup>ème</sup> étage du Bâtiment.

### En voiture

- Tunnel de La Défense par le Pont de Neuilly
- Sortie direction La Garenne-Colombes
- 1er feu tout droit, départementale D992 « Boulevard de la Mission Marchand »
- 3ème rue à gauche, avenue Léonard de Vinci
- Parking : 8, avenue Léonard de Vinci – 92400 Courbevoie

### En Bus

- Ligne 73, Arrêt Léonard de Vinci,
- Lignes 45, 141, 144, 159, 160, 161, 174, 178, 246, 258, 262, 272, 275, 276, 278, 360, 378, 541, Arrêt « La Défense Grande Arche »

### En RER A

#### Arrêt La Défense – Grande Arche

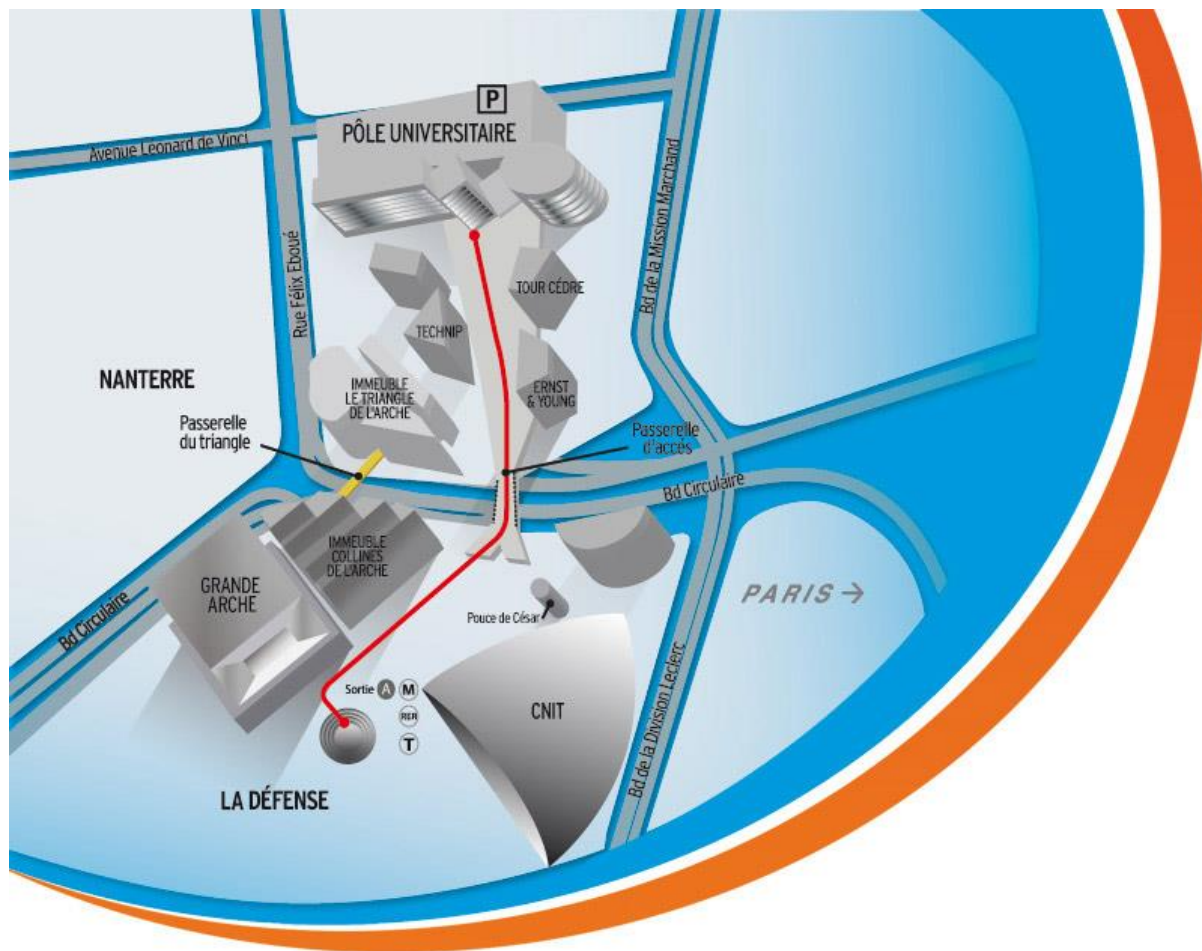
**Sortie A, E ou côté CNIT / station de TAXIS - en direction de la passerelle piétonne qui enjambe le boulevard Circulaire (accès Place Carpeaux, à côté de la sculpture du Pouce de César), puis prendre l'allée où se trouvent des statues avec des ailes ou bras coupés (le CNIT devant être derrière vous)**

**En Tramway** : ligne T2, arrêt Faubourg de l'Arche ou La Défense

**En train** : Lignes J, L, U, arrêt La Défense – Grande Arche

**En Métro** : Ligne 1, arrêt La Défense – Grande Arche





## Vos Contacts au sein de l'IPAG de Nanterre :

**Directrice du diplôme :** [patricia.rrapi@parisnanterre.fr](mailto:patricia.rrapi@parisnanterre.fr)

**Responsable administratif :** [eric.cornu@parisnanterre.fr](mailto:eric.cornu@parisnanterre.fr)

**Secrétariat pédagogique :** [muriel.robert@parisnanterre.fr](mailto:muriel.robert@parisnanterre.fr)

### Adresse administrative :

Université de Paris Nanterre  
IPAG - Pôle Universitaire Léonard de Vinci (PULV)  
2/ 12 avenue Léonard de Vinci (6<sup>ème</sup> Etage – Bureau 604)  
92400 COURBEVOIE